

Les organisateurs textuels comme traces d'opérations langagières et empreintes du prédiscours

Maria-Mădălina URZICĂ POIANĂ

Universitatea din Craiova
University of Craiova
Personal e-mail: madatranslator@yahoo.com

Textual organizers as traces of linguistic operations and marks of pre-discourse

The objective of this research is to show the importance of textual organizers/connectors and of typologies which could be encountered in discourse analysis under the form of lists, but also to show the relationship that exists between these text organizers (the connectors) and the pre-discourse. The corpus that we have chosen for this type of discourse contains 9 articles (245 pages in total) belonging to a specialized magazine in the domain of economics, *L'Actualité économique*; these articles are written between 1969 and 1970, the choice is motivated by the fact that this is only the beginning of a study which will be made on a longer corpus. The textual-cognitive organizers, so called by the French linguist M. A. Paveau, are considered manifestations of pre-discourse, establishing also the cohesion of phrases, as D. Maingueneau affirms. The questions that we try to answer through this study are related to the types of typologies encountered in the economic discourse, to their leading roles and the means through which they testify the pre-discourse. Thus, we have found after the analysis the following types of typologies: the polemic typology, the organizational typologies and the typologies under the form of lists, which retained most of our attention. Our analysis showed that there are different types of lists in the economic discourse which we have exemplified from the articles in our corpus. As a conclusion, we consider that in the articles analyzed by us, there are types of closed/open lists, the effect of a closed list being more utilized in our corpus, as well as the defining marks of a list (we have focused in this research only on the dots).

Keywords: list, text organizer/connector, pre-discourse, typology



1. Introduction et cadrage théorique

Une clarification s'impose dès le début concernant les connecteurs et les organisateurs. Bernard Schneuwly, Marie-Claude Rosat et Joaquim Dolz avaient souligné en 1987 : « De nombreux auteurs donnent aujourd'hui au terme « connecteurs » une acception large. Ils regroupent sous ce vocable les conjonctions, les locutions conjonctives, de nombreux adverbes, voire des syntagmes prépositionnels » (Schneuwly, B., Rosat, M. C., Dolz, J., 1987: 40). Cette acception large nous permet-elle de parler indifféremment des uns et des autres, de remplacer l'un par l'autre ? *Mais, certes et d'abord, ensuite enfin*

sont-ils arrangeables dans une même catégorie ? Nous pensons que non et nous acceptons que le plan de B. Schneuwly, M. C. Rosat et J. Dolz était de « définir et explorer cette classe d'unités dans une perspective d'élaboration d'un modèle psychologique de production de textes » (*idem.*). Le nôtre n'est pas le même. En conclusion, la procédure sera différente. Toutefois, il est à remarquer le fait que les auteurs mentionnés concluent que :

« Les organisateurs textuels sont considérés comme étant la trace privilégiée de certaines opérations langagières dépendant de la planification textuelle; il s'agit non seulement



d'opérations de connexion, c'est-à-dire d'enchaînement de structures propositionnelles comme le suggère le terme « connecteurs », mais aussi d'opérations de segmentation du texte fonctionnant à différents niveaux du texte» (*idem.*).

Il reste à retenir que, dans une approche générale les organisateurs textuels sont des mots ou des groupes de mots ou même des phrases qui accomplissent des fonctions assez variées: comme le disent les linguistes, ils facilitent la compréhension des textes, ils structurent et organisent les informations transmises et encore plus ils assurent l'enchaînement cohérent et logique des idées et des propositions. Comme M. Alkhatib (2012: 54) l'affirme, tandis que la grammairienne S. Chartrand a appelé les connecteurs des « organisateurs textuels » en 1999, plus tard, en 2006, la linguiste M. A. Paveau les appelle des organisateurs textuels – cognitifs (en ajoutant la précision « cognitifs ») et les définit en insistant sur le fait qu'ils « se trouvent à mi-chemin entre l'élaboration mentale et la construction textuelle » (2006: 187). Dans sa vision, ils constituent des manifestations des prédiscours, en produisant des effets de préconstruction et en installant le prédiscours dans les discours. Cela s'explique, d'après la linguiste par le fait que « la typologie constitue une traduction cognitive – textuelle de la liste [...] et appartient donc aux outils cognitifs des locuteurs » (*idem*: 188), tout cela représentant des connaissances inscrites dans la mémoire.

Nous présentons d'un côté une vision qui peut être nommée « classique » et d'autre côté la vision de M. A. Paveau en ce qui concerne les organisateurs textuels – cognitifs. La vision dite « classique » est celle de P. Charaudeau et D. Maingueneau à laquelle nous ajoutons celle de J. M. Adam.

À partir de cette vision que nous pouvons nommer « classique », D. Maingueneau (2009: 31) considère les connecteurs « des morphèmes qui établissent un lien entre des phrases ou entre des parties d'un texte. Ils jouent un rôle essentiel pour établir sa cohésion ». En continuant son idée, l'auteur énumère parmi ces marqueurs les éléments adverbiaux, les conjonctions de coordination ou de subordination, ou des éléments à fonction proprement textuelle (« en premier/second lieu », d'une/autre part », etc.). À part cette fonction de cohésion, les connecteurs sont – dans l'opinion de D. Maingueneau – « souvent associés à diverses opérations énonciatives ou à des orientations argumentatives » (*idem*: 32) (des connecteurs de reformulation, des connecteurs de concession ou des connecteurs spécifiques pour l'oral qui structurent le discours sans le lier proprement).

D'autre part, dans le « Dictionnaire d'analyse du

discours » (2002) P. Charaudeau et D. Maingueneau (125-130) classifient les connecteurs qu'ils appellent des « mots discursifs » (dénomination utilisée par N. Beauzée pour la première fois en 18^e siècle ou des « mots du discours », en plaçant sur un continuum ces connecteurs qui ont la même fonction de liage :

les organisateurs qui assurent la fonction de segmenter et de connexion. Les auteurs distinguent parmi ces types d'organisateur :

« les organisateurs spatiaux (*à gauche, à droite, devant, derrière, dessus, plus loin, d'un côté – de l'autre...*) et les organisateurs temporels (*alors, ensuite, [et] puis, après, la veille, le lendemain, trois jours plus tard, maintenant...*). D'autres, les organisateurs énumératifs, découpent et ordonnent la matière textuelle et, avec elle, le contenu représenté. On peut distinguer les simples additifs (*et, ou, aussi, ainsi que, avec cela, de même, également, en plus...*) et les marqueurs d'intégration linéaire qui ouvrent une série (*d'une part, d'abord, premièrement, en premier lieu, d'un côté...*), signalent sa poursuite (*ensuite, puis, en second lieu, et...*) ou sa fermeture (*d'autre part, enfin, de l'autre, en dernier lieu, et, c'est tout, pour terminer, en conclusion...*) ; certains d'entre eux ajoutent à la valeur d'ordre une valeur temporelle » (Charaudeau, Maingueneau 2002: 126-127)

les connecteurs de reformulation qui soulignent

« une reprise métalinguistique (*s'est-à-dire, autrement dit, [N1] c'est/s'appelle [un N2], en un mot, en d'autres termes...*) et/ou associe à cette reprise métalinguistique un marquage comparable à celui des marqueurs d'intégration linéaire conclusifs (*bref, en somme, finalement, en fin de compte, au fond, tout compte fait, somme toute, en résumé, en conclusion, pour tout dire, en réalité, en fait, de fait, enfin...*) » (*idem*)

auxquels on ajoute « les organisateurs marqueurs de structuration de la conversation (*bon, ben, pis, alors...*) et autres phatiques (*tu sais, tu vois, euh...*) qui, en les ponctuant, jouent un rôle important dans la structuration des textes oraux » (*idem*).

les connecteurs argumentatifs qui ont la fonction de relier ou d'opposer les idées « en déclenchant un retraitement d'un contenu propositionnel soit comme un argument, soit comme une conclusion, soit comme un argument chargé d'étayer ou de renforcer une inférence ou encore comme un contre-argument » (Charaudeau, Maingueneau 2002: 128). Ces termes appartiennent aux diverses catégories grammaticales (des conjonctions de coordination,

des conjonctions et des locutions conjonctives/ adverbiales de subordination, des adverbes) et ont des diverses valeurs sémantiques (opposition, concession, conséquence, choix, addition d'un élément, cause, explication, reformulation, énumération, conclusion).

À son tour, J. M. Adam a contribué d'une manière décisive à l'étude des organisateurs, dans la deuxième partie de son ouvrage intitulé *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Il relève du rôle important de l'énumération et de la reformulation et il traite des organisateurs additifs, spatiaux en analysant des exemples pour chacune d'entre eux. Le linguiste situe « le rôle des connecteurs au niveau de la séquentialité locale » (1990: 82) et ce terme (*connecteur*) relève dans la plupart des cas (1990: 73, 81, 82, 92, 141-252) de la dimension argumentative des liens, tandis que le terme *organisateur* est employé pour désigner des regroupements opérés (énumératifs, temporels et spatiaux).

D'autre part, une autre vision plus actuelle est celle de M. A. Paveau (2006). Pour la linguiste les connecteurs et les organisateurs s'associent à des typologies, puisqu'ils sont porteurs d'une information sur un discours déjà consommé, les traces d'un pré-discours. La typologie se manifeste concrètement sous forme d'une énumération, des listes des items qui appartiennent à une même catégorie, mais aussi une manifestation, non seulement des pré-discours, mais aussi une technologie discursive, elle constitue « une traduction cognitive textuelle de la liste [...] et appartient donc aux outils cognitifs des locuteurs » (2006: 188).

Les idées que nous retenons de cette partie introductive réfèrent à la nécessité de suivre ces éléments dans le déroulement du discours économique que nous définissons comme type du discours scientifique, utilisant un langage économique de spécialité.

Le corpus retenu pour cette étude, considéré illustratif pour ce type de discours purement économique contient neuf articles (245 pages au total) de plusieurs numéros d'une revue de spécialité, une revue des spécialistes qui s'adressent aux spécialistes, intitulée *L'Actualité économique* (ayant un sous-titre éloquent « *Revue d'analyse économique* »). Notre corpus est formé par des articles des numéros publiés en 1969 et en 1970, le choix des numéros étant fondé sur le fait que le présent article n'est que le préambule d'une analyse qui se déroulera sur un corpus plus ample, du point de vue de la problématique et de la quantité du corpus choisi.

Les questions que nous nous posons au fil de cette recherche et tenant compte de notre corpus qui est formé par le discours économique sont : Quelles typologies apparaissent dans le discours économique ?

Quels rôles dominants ont ces typologies ? Comment témoignent-elles du pré-discours ?



Typologies distinguées dans notre corpus

La notion de typologie est liée à l'établissement d'un classement, d'un ordre entre certains éléments sur des critères des ressemblances existant entre eux et qui les différencient d'autres types d'éléments appartenant à des catégories différentes. Il faut retenir avec Marie-Anne Paveau un trait distinctif de la typologie ; elle est formée par « des connaissances extérieures aux sujets, connaissances inscrites dans la mémoire très longue de l'humanité (premières formes d'écriture) et dans les pratiques écrites quotidiennes des sociétés concernées » (Paveau, 2006: 188).

Il existe plusieurs manières d'envisager l'étude des typologies, nous partons de l'acception que nous avons considérée comme déterminante pour notre thèse visant le préconstruit discursif dans le discours économique, celle rappelée à plusieurs reprises, appartenant à Marie Anne Paveau, une vision à forte composante cognitive.

À côté de Marie -Anne Paveau qui évoque Jack Goody comme un trajet théorique incontournable dans l'étude de l'écrit, Jean Marie Privat parle de la vision du professeur d'anthropologie de Cambridge insistant sur l'idée de ce dernier d'établir « un ordre de l'écrit », d'où une sorte d'organisation au niveau de l'écrit. Jean -Marie Privat ajoute que « Pour Goody, la raison graphique est *visible language*, c'est du langage que l'on voit. Ce qui fait de l'œil le primat de la communication écrite. C'est du langage matérialisé pour l'œil, ce que l'oral n'est pas. » (Privat, 2009: 046)



La typologie polémique

En traitant la problématique, M. A. Paveau présente l'exemple des typologies des élèves (à partir de son corpus École, utilisé dans son ouvrage de 2006) et c'est ainsi qu'en partant de cette catégorie de base, les typologies polémiques sont représentées par « *des analphabètes, des caractériels, des enfants d'immigrés non assimilés* », « *des voyous ou des loubards* », « *l'enfant pédagogue, sociologue et psychologue remplace l'élève attentif et studieux* », « *les infidèles du savoir, les mécréants sociaux, les oublies du sur- développement* » (Paveau 2006: 189-190).



De même il faut voir dans la problématique polémique un double aspect souligné par Ruth Amossy et Marcel Burger dans l'Introduction du numéro 31/2011 de la revue *Semen*, consacré aux Polémiques médiatiques et journalistiques :

“En effet, d'une part, elle [la polémique] semble indissociable d'une inscription dans un espace public en ce qu'elle est tributaire d'une dynamique et d'un jugement collectif à large échelle (contrairement à la dispute ou à la querelle privées). D'autre part, la polémique semble représenter un cas limite de communication conflictuelle en ce que domine un désaccord fondamental, radical, et qui semble durable (en cela la polémique s'apparenterait à la controverse ou au dialogue de sourds).” (Amossy, Burger, 2011: 7)

Une typologie polémique doit normalement garder les éléments définitoires de son centre sémantique : la contradiction et la consistance lexicale pour la série d'unités qui la forment. Moins homogènes que celles de Marie - Anne Paveau, les typologies que nous avons distinguées sont formées par exemple autour des actionnaires. Deux exemples extraits des articles de Bélanger :

« Ces suppléments de revenus [ceux provenant des recherches commanditées et donc, payées] peuvent être en partie perçus comme une adaptation des traitements aux exigences du marché. En effet, il n'y a pas de marché pour les professeurs d'université, mais un marché pour des ingénieurs, des philosophes, des économistes. L'égalité des rémunérations à l'université ne pourrait que procurer certaines rentes à des professeurs, comme l'a montré une étude américaine sur les salaires des professeurs dans les *highschools* '. En toute justice, il faut reconnaître que le système actuel en donne aussi à certains. » (Bélanger, 1969: 497)

En fait, les types de « marché » pour les professeurs d'universités et pour les ingénieurs, philosophes, etc. déterminent une typologie polémique : l'égalité des rémunérations conduit à des rentes, mais l'opinion générale semble désapprouver ce système, d'où « en toute justice » expression qui souligne le caractère polémique de la typologie établie entre le marché pour les professeurs d'université et le marché pour les ingénieurs, philosophes, etc.

Une relation à caractère polémique semble être, d'après nous, celle construite avec le connecteur « mais », comme dans ce qui suit :

« Puisque les équations de formation du capital dépendent de l'accélérateur de la capacité de production, la fonction de l'investissement dépend positivement de la valeur courante ou de la valeur accumulée de l'output du secteur approprié. Nous avons donc exprimé la formation du capital en fonction du temps et du niveau d'output. Mais cette fonction a été cautionnée pour les coefficients marginaux du capital de chaque secteur. » (Tae, 1969: 222)



La typologie organisationnelle

Pour ce qui est de la typologie organisationnelle, c'est toujours M. A. Paveau qui traite le sujet en l'illustrant par des exemples du même corpus École. Parlant de l'économie canadienne, Denys Delage dresse un historique largement basé sur des classifications typologiques :

« Passons maintenant brièvement en revue les principaux secteurs de l'activité économique canadienne. La traite des fourrures a fait vivre le Canada, c'est déjà une distinction fondamentale par rapport à New-York. Cependant, le système des compagnies dont les actionnaires étaient presque toujours métropolitains, a dominé l'organisation de la traite, tandis que dans la colonie new-yorkaise, le système de compagnie n'a duré que le temps du régime hollandais. » (Delage, 1970: 102)

Dans l'article de Diallo Maka nous trouvons :

« Par exemple, la loi de 1924 prévoyant la création de la Banque centrale de Chine, lui conférerait les fonctions suivantes : « Développer l'industrie, stimuler le commerce, apporter une aide financière au public et favoriser le commerce international », c'est-à-dire des activités positives, au lieu de limiter ses attributions au rôle négatif de frein. » (Maka, 1969: 308)

Les fonctions évoquées par Diallo Maka forment une typologie visant les « activités positives » mises en relation avec les « attributions au rôle négatif ». Nous l'encadrons comme classificatoire plutôt que polémique prenant en compte les détails multiples placés du côté positif par rapport à ceux placés du côté négatif.

Le même article mentionne une formule typologique plus clairement orientée vers le côté taxonomique :

« Parmi elles se trouvent habituellement les fonctions suivantes : premièrement, créer et mettre en circulation la monnaie, deuxièmement, rendre des services bancaires au gouvernement et aux banques commerciales, troisièmement, préserver les réserves du système bancaire et les réserves extérieures de l'économie dans son ensemble, et quatrièmement, fournir les liquidités nécessaires en tant que prêteur de dernier ressort, et enfin, assurer la liquidité du système financier de l'économie domestique » (Maka, 1969: 302-303).

Le repérage des parties composantes est réalisé avec les organisateurs « premièrement », « deuxièmement », « troisièmement » et « quatrièmement » et l'effet que laisse la liste est qu'elle est complète et donc achevée.



La typologie sous forme de listes

Chaque inventaire relève d'une organisation et chaque organisation impose la prise en compte d'une classification des éléments concernés. C. Condei¹ (2014: 79) parle de l'obstacle rencontré lors d'une énumération, plus précisément « la difficulté de déterminer ses frontières », en développant le critère de l'achèvement/l'inachèvement d'une liste, que M. A. Paveau et L. Rosier traitent dans l'article *Grammaire de la liste*². Une liste peut être donc exhaustive, close ou inachevée. Il nous reste aussi à remarquer la distinction que C. Condei fait entre *liste* et *inventaire*, le dernier étant marqué par la rigueur, aussi que par le fait qu'il « peut entrer dans des constructions des langues de spécialité » (ibidem.) ce que nous allons utiliser dans notre analyse de même que les concepts d'achèvement et d'inachèvement d'une liste (si la liste est close ou non).

Plusieurs formules existent pour annoncer une liste : les deux points, le tiret, les italiques, les parenthèses, le point. Nous allons nous arrêter à une seule : les deux points qui, d'habitude n'apparaissent pas seuls et dont C. Condei (ibid.) remarque que représentent de loin le procédé le plus utilisé. Le corpus nous permet de distinguer des caractéristiques qui, à notre connaissance, n'ont pas été signalées jusqu'à cette date :

Ainsi, dans l'article signé par Yoo Tae-Ho (1969) nous différencions plusieurs exemples qui contournent les procédés mentionnés :

- une organisation numérique:

« Il contient une série de fonctions désavantages qui décrivent le comportement économique dans quatre sphères d'activités : 1) consommation privée et publique ; 2) formation du capital ; 3) exportation de biens et services ; 4) importation de biens et services. » (Tae-Ho, 1969: 220)

qui est immédiatement suivie par une liste et le marquage graphique de cette liste est représenté par les italiques :

« a) *Fonction de consommation privée* [...]
 b) *Fonction de consommation publique* [...]
 c) *Fonction d'exportation* [...]
 d) *Fonction d'importation* [...]
 e) *Fonction d'investissement* [...]
 f) *Identités* [...] » (Tae-Ho, 1969: 220-222)

- la conjonction « où » qui précède une autre liste de formules purement économiques, démarquant le choix entre une formule de base « où » d'autres cinq ;

- les deux points introduisent une liste de symboles (p.229), soit une subdivision comme dans l'exemple qui suit :

« En premier lieu, l'impact direct et indirect sur le revenu se fait sentir, dans l'ordre suivant, sur : 1) le secteur secondaire, 2) le secteur tertiaire, 3) le secteur primaire. » (Tae-Ho, 1969: 230)

soit une liste de relations techniques (p. 231), soit une liste de chiffres et de résultats (p.232).

Dans l'article analysé les conclusions sont présentées sous forme de liste (p.233-234), mais dans les autres articles du corpus analysé ce n'est pas le cas.

Mais il faut souligner le caractère explicatif prépondérant des segments introduits après les deux points. Ils fonctionnent dans la plupart des cas comme des annonceurs des segments textuels qui développent une idée ou une notion, qui exemplifient pour mieux argumenter, comme dans ce qui suit :

« Par exemple, la loi de 1924 prévoyant la création de la Banque centrale de Chine, lui conférait les fonctions suivantes : "Développer l'industrie, stimuler le commerce, apporter une aide financière au public et favoriser le commerce international" » (Diallo Maka, 1969: 308)

La liste de fonctions est une liste achevée, ayant, en plus du marquage typographique une conjonction de clôture (« et »).

Celle qui suit présente un triple marquage : les deux points comme annonceurs, une organisation paragraphique interne avec « d'abord », « deuxièmement » et « troisièmement » et un aspect de liste achevée renforcé par la conjonction « et ».

« Cette réponse peut être formulée en trois points : d'abord, le financement direct du développement, deuxièmement, son financement indirect, et troisièmement, la fourniture de ce qui peut être appelé l'infrastructure financière du



développement. » (Diallo Maka, 1969: 322)

L'effet d'achèvement, de clôture est beaucoup utilisé dans notre corpus :

« Ces caractéristiques se reflètent sur le comportement des différentes composantes de l'université : gouvernements, administration, professeurs et étudiants. » (Bélanger, 1969 :494)

Il est à remarquer le caractère binaire des listes annoncées par deux points, comme dans les exemples suivants :

« L'étude économique de l'université doit s'inspirer des méthodes d'analyse qu'on applique à deux secteurs économiques : le secteur des services et celui des institutions sans but lucratif. » (Bélanger, 1969: 488)

« Pour l'économiste, le secteur des services présente deux caractéristiques principales : 1) difficulté de mesurer le produit ; 2) importance relative plus grande du travail. » (idem: 488-489)

Dans le deuxième exemple, le marquage avec des chiffres semble redondant puisque l'auteur a déjà annoncé l'existence de « deux caractéristiques principales ». Même type de double ou triple marquage apparaît dans

« [...]l'efficacité demande deux types de classe : le séminaire à moins de vingt élèves, d'une part, et le très grand nombre, d'autre part. » (Bélanger, 1969: 490)

Il est évident que les organisateurs « d'une part » « d'autre part » n'apportent rien de plus pour le processus de compréhension du texte.

Le caractère de liste achevée est signalé par des marques verbales :

« La France avait établi son commerce avec les territoires africains sur deux principes systématiquement rejetés par les autres pays : l'union douanière assurant aux produits africains des débouchés dans la métropole, la politique des surprix faisant que les produits tropicaux étaient achetés par la métropole à des cours supérieurs aux cours mondiaux. » (Torelli, 1969: 241)

La liste, binaire, comme la plupart de celles que nous avons rencontrées est en plus achevée, trait annoncé dans la séquence introductive « deux principes systématiquement rejetés par les autres pays » mais aussi par les gérondifs des verbes (« assurant » et « faisant »)

Beaucoup moins convaincant, l'extrait suivant peut susciter des questions quant à la cohérence textuelle :

« Le cours gradué ou post-gradué est un tout autre produit que le cours d'introduction. La recherche se fait aussi à différents niveaux. Dès le premier cycle, le département d'économie fait face à trois clientèles différentes : une minorité

d'étudiants poursuivra des études économiques avancées et la majorité débouchera sur le marché du travail avec un premier diplôme. La plupart de ces derniers obtiendront un emploi directement relié à leur formation, tandis que d'autres prendront des orientations variables. »

(Bélanger, 1969: 489)

Une incohérence logique est à remarquer aussi chez Torelli (1969)

« Cela tient, d'ailleurs, à un certain nombre de situations de fait : coût de production élevé surtout pour les produits agricoles, circuit de commercialisation mal adapté, surévaluation du franc CFA dans le cadre de l'organisation de la Zone Franc, coût élevé de la vie, faible productivité, organisation désuète de la production, absence d'une action appropriée de promotion, faible diversité des productions. »

(Torelli, 1969: 249)

Parler d'une indétermination de nombre est la preuve d'une hésitation, pensons-nous, puisque dans ce qui suit on constate l'existence d'une liste clôturée, de huit éléments.

Tous les exemples retenus plus haut ont une caractéristique commune : ils se présentent comme des éléments d'une même phrase, étant détachés par les deux points annonceurs, mais ne comportant pas d'autres coupures à l'intérieur du texte. Ce qui suit n'a pas cette caractéristique :

« Les organes de contrôle sont de deux sortes: d'une part, la Conférence parlementaire de l'association réunit des membres du Parlement européen et des membres des Parlements des États associés ; elle est doublée par une commission paritaire qui prépare ses réunions et assure une liaison avec le Conseil et le Comité d'association. Cet organe parlementaire peut voter des résolutions dans tous les domaines intéressant l'association et chaque année un rapport d'activités lui est présenté par le Conseil d'association. D'autre part, une cour arbitrale assure l'interprétation de la Convention et le règlement des litiges qui pourraient se produire, après que ceux-ci eurent été préalablement soumis à une procédure de règlement amiable devant le Conseil d'association. » (Torelli, 1969 : 243)

Les « deux sortes » évoquées dans l'énoncé et soulignées par « d'une part », « d'autre part » sont séparées par un point et font partie de phrases différentes. Cette organisation a été imposée par le besoin de clarté dans l'exposition des faits et par la

distance textuelle qui sépare les deux éléments.

Pour l'organisation interne, la liste que nous avons trouvée dans ce corpus de discours économique recourt fréquemment à d'autres signes démarcateurs, comme le point virgule. Dans ce qui suit, le point virgule assure une subdivision interne, sans couper le paragraphe :

« Pour accroître ces échanges, les E.A.M.A. demandaient notamment : la suppression des taxes à la consommation qui constituent un obstacle à l'écoulement de certains produits tropicaux ; l'organisation des marchés tendant à garantir une rémunération équitable aux producteurs et, aux États associés, un volume de leur recette d'exportation sans cesse croissant ; la suppression des contingents tarifaires nuisibles aux intérêts des E.A.M.A. (contingent allemand pour les bananes par exemple) ; la régularisation des taux de fret ; l'établissement dans les États associés intéressés de bureaux de normalisation ; le renforcement des mesures permettant de respecter les appellations des produits naturels, par exemple la vanille ; la promotion de la diversification des économies et l'industrialisation des États associés. » (Torelli, 1969: 249)

En plus, le repérage du fragment comme étant une liste s'avère plus facile grâce au point virgule.

La liste-typologie à forte composante cognitive est utilisée, on l'a vu, comme élément de rappel, mais une visée explicative ou illustrative dans le sens d'exemple peut également apparaître :

« Un produit n'est pas un scalaire, mais un vecteur de caractéristiques ; la tâche du statisticien est de trouver un vecteur de pondération pour obtenir un scalaire par multiplication. Par exemple, dans la construction des indices de prix, le statisticien doit évaluer l'accroissement des prix d'un ensemble de biens et de services de « quantité et de qualité constantes ou équivalentes ». Or, cette tâche est compliquée par la variation permanente que subissent les produits. L'automobile de 1970 n'est pas celle de 1969, pas plus que la livre de carottes d'aujourd'hui n'est celle d'autrefois, du fait qu'elle incorpore les coûts de l'air réfrigéré, du stationnement, de la musique, etc. C'est dans les services que ce problème se pose avec toute son acuité. Les caractéristiques difficilement quantifiables ont une importance accrue. Ainsi, acceptons que le produit de l'université soit l'enseignement et la recherche ; or, ces deux mots recouvrent des réalités extrêmement hétérogènes. » (Bélangier, 1969: 489)

En fait l'article de Gérard Bélangier traite de l'université et non pas d'un produit quelconque, mais pour construire une représentation convaincante l'auteur fait appel à une typologie communément connue, comme celle des automobiles classés en fonction de l'année.



3. Conclusions

En guise de conclusion nous avons constaté que chaque inventaire relève d'une organisation et chaque organisation impose la prise en compte d'une classification des éléments concernés. Nous nous sommes confrontée face à la difficulté de déterminer les frontières de quelques énumérations (listes) en suivant le critère de l'achèvement/inachèvement, si la liste est close ou non.

Nous avons repéré dans les articles analysés les formules qui existent pour annoncer une liste : les deux points, le tiret, les italiques, les parenthèses, le point, mais nous nous sommes arrêtée à une seule formule, les deux points qui, d'habitude n'apparaissent pas seuls et qui représentent le procédé le plus employé. Le corpus nous permet de distinguer des caractéristiques qui, à notre connaissance, n'ont pas été signalées jusqu'à cette date ; donc, dans plusieurs exemples les deux points indiquent soit une organisation numérique, soit une liste, soit des choix, soit une liste de symboles ou une subdivision, une liste de relations techniques ou bien une liste de chiffres et de résultats. À tout cela, on ajoute un autre exemple remarqué : les conclusions sont parfois présentées sous forme de listes.

Néanmoins, il faut souligner le caractère explicatif prépondérant des segments introduits après les deux points: ils fonctionnent dans la plupart de cas comme des annonceurs d'un segment textuels qui développent une idée ou une notion, qui exemplifient pour mieux argumenter. Ce sont des cas où il y a un double ou un triple marquage, les deux points sont accompagnés par une organisation paragraphique interne, par un marquage avec des chiffres ou en utilisant certains organisateurs ou conjonctions.

La liste-typologie à forte composante cognitive est utilisée, nous l'avons remarqué, comme élément de rappel et en faisant appel à des typologies communément connues, à des connaissances inscrites dans la mémoire, en produisant ainsi des effets de préconstruction et en installant de cette manière le prédiscours dans les discours.



Notes:

1. *Le discours littéraire des écrivains roumains d'expression française : de la linéarité énumérative à la configuration descriptive*, Dialogues francophones, no 19, Estitudes Littératures francophones de l'Europe centrale et de l'Est. Roumanie et Hongrie 2014 pp.79-91
2. Paveau, Marie-Anne, Rosier, Laurence. « Grammaire de la liste » in Evrard, Ivan, Pierrard, Michel, Rosier Laurence, Raemdonck, Dan van, *Le sens en marge. Représentations linguistiques et observables discursifs*. Paris : l'Harmattan, 2009 :113-135



Bibliography:

- Adam, Jean-Michel, *Eléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Ed. Mardaga, 1990.
- Alkhatib, Mohammed, « La cohérence et la cohésion textuelles: problème linguistique ou pédagogique ? », In: *Didactica. Lengua y Literatura*, 2012, vol. 24, p. 45-64, ISSN: 1130-0531, http://dx.doi.org/10.5209/rev_DIDA.2012.v24.39916, dernière consultation, le 20 avril 2015.
- Charaudeau, Patrick & Maingueneau, Dominique, (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.
- Charaudeau, Patrick, « Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information », In : *Réseaux*, 1997, volume 15, no. 81, pp. 79-101.
doi : 10.3406/reso.1997.2887.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1997_num_15_81_2887 dernière consultation, le 20 avril 2015.
- Condei, Cecilia, « Le discours littéraire des écrivains roumains d'expression française : de la linéarité énumérative à la configuration descriptive », In : *Dialogues francophones*, no. 19, Estitudes Littératures francophones de l'Europe centrale et de l'Est. Roumanie et Hongrie 2014, pp.79-91 ISSN : 1224-7073
- Maingueneau, Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 1996 (2009).
- Maingueneau, Dominique, *Sémantique de la polémique*, Lausanne, L'Age d'homme, 1983 (Coll. « Cheminements »).
- Paveau, Marie Anne, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris: Paris Sorbonne Nouvelle, 2006.
- Privat, Jean-Marie, « La raison graphique à l'œuvre », In: *Les actes de lecture* 108/déc. 2009, pp.045-054
- Schneuwly Bernard, Rosat Marie-Claude, Dolz Joaquim

« Les organisateurs textuels dans quatre types de textes écrits. Etude chez des élèves de 10, 12 et 14 ans » In: *Langue française*. N°81, 1989. pp. 40-58.
doi : 10.3406/lfr.1989.4768
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1989_num_81_1_4768
dernière consultation, le 20 avril 2015.

Articles en ligne (le corpus) :

- Bélanger, Gérard (1969). «L'université, une perspective économique», *L'Actualité économique*, vol. 45, no. 3, p. 488-498.
- Delage, Denys (1970). «Les structures économiques de la Nouvelle-France et de la Nouvelle York», *L'Actualité économique*, vol. 46, no. 1, p. 67-118.
- Harvey, Pierre (1970). «Planification économique et syndicalisme dans le Québec: les attitudes», *L'Actualité économique*, vol. 46, no. 1, p. 5-14.
- Hymer, Stephen et Rowthorn, Robert (1970). «Les entreprises plurinationales et l'oligopole international: le défi non américain», *L'Actualité économique*, vol. 45, no. 4, p. 639-678.
- Hymer, Stephen (1970). «L'économie de la Côte de l'Or et du Ghana», *L'Actualité économique*, vol. 46, no. 1, p. 15-66.
- Maka, Diallo (1969). «Les banques centrales et le développement économique africain», *L'Actualité économique*, vol. 45, no. 3, p. 401-420.
- Migué, Jean-Luc et Bélanger, Gérard (1969). «Le livre blanc sur la fiscalité», *L'Actualité économique*, vol. 45, no. 3, p. 401-420.
- Torrelli, Maurice (1969). «La C.E.E. Et l'aide au développement: renouvellement de la Convention de Yaoundé», *L'Actualité économique*, vol. 45, no.2, p. 240-266.
- Yoo, Tae-Ho (1969). «Les objectifs économiques et leurs conséquences sur les secteurs économiques. Le cas de la Corée», *L'Actualité économique*, vol. 45, no.2, p. 218-239.



Acknowledgement:

Cet article est paru grâce à l'aide financière partielle obtenue par le contrat POSDRU/159/1.5/S/133255, le projet stratégique ID 133255 (2014), cofinancé par le Fonds Social Européen, à travers le Programme Opérationnel Sectoriel pour le Développement des Ressources Humaines 2007-2013.